

Thèse classique ou thèse sur articles en management stratégique ?

Débat entre Sandra Charreire Petit et Régis Coeurderoy***

*Modérateur, Franck Tannery****

** Université Paris-Sud ; ** ESCP-Europe ; *** Université Lyon 2*

*notes prises par Paul Chiambaretto
École polytechnique*

La seconde session controversée a été consacrée au débat sur le format de la thèse. Dans un premier temps, Sandra Charreire Petit et Régis Coeurderoy ont présenté les avantages et inconvénients des deux formes de thèse. Bien que leurs points de vue soient relativement proches, pour l'exercice de la controverse, Sandra Charreire Petit défendait plutôt le modèle de la thèse dite « classique » ou monographique, tandis que Régis Coeurderoy défendait la thèse sur articles. Dans un second temps, certains membres de l'assistance ont partagé leur expérience de la thèse classique ou de la thèse sur articles.

Franck Tannery introduisit cette session en la mettant en perspective par rapport aux autres. Les autres sessions « controversées » ont essentiellement entamé des débats sur certains champs théoriques. Or la question se pose aussi de la forme de cette connaissance, et cela à travers l'exercice particulier que constitue la thèse. Deux formes s'opposent, la thèse dite classique (d'ailleurs, on l'appelle ainsi car on ne sait pas vraiment comment la nommer) et la thèse sur articles. Ce dernier format est très présent chez les économistes et les doctorants en finance et, petit à petit, des doctorants en gestion ont décidé de l'adopter. Par ailleurs, l'omniprésence des classements (des revues, des écoles, des laboratoires) impose aux doctorants d'être employables, ou encore d'être « *bankable* ». Cette pression à la publication a donc poussé de plus en plus de doctorants à préférer ce format à la thèse classique sous forme de monographie. Il faut donc essayer de réfléchir à la pertinence de cette évolution. Quels sont les avantages et inconvénients de chaque format ? S'adressent-ils aux mêmes institutions ?

Sandra Charreire Petit lance le débat et pense que sa contribution sera essentiellement de soulever des questions plutôt que d'apporter des réponses tranchées sur un tel sujet. Pour elle, la problématique de la thèse sur articles est un problème concret qu'elle rencontre de plus en plus souvent en tant que directrice d'École Doctorale. On vient souvent la voir en lui demandant si tel ou tel format de thèse peut « passer » dans le cadre d'une thèse sur articles ou non. Or à la question « qu'est ce qui est soutenable ou non ? », le CNU n'a que très partiellement répondu dans le dernier rapport publié. Peu d'instructions sont données, et ce flou peut conduire à des difficultés pour la qualification de certains candidats par la suite.

Sandra Charreire Petit pose quatre questions liminaires, auxquelles la communauté doit tenter d'apporter des réponses pour avancer dans ce débat.

À qui la thèse sur articles est-elle profitable ? Aux équipes de recherche ou au doctorant ? Pour le laboratoire de recherche, il est vrai que cette approche est pratique face aux exigences en termes de publications. Par exemple, à Paris Sud, les doctorants sont à l'origine d'environ 20% de la production scientifique totale, toutes disciplines confondues. Il y a donc une véritable incitation à pousser les doctorants à publier des articles, car cela améliore l'évaluation des laboratoires de recherche et, plus globalement, le *ranking* des établissements. Pour le doctorant, on peut également penser que ce format de thèse lui fait gagner du temps. Plus spécifiquement, la thèse sur articles serait une façon de lui apprendre son métier, en lui apprenant à écrire et à publier. On opposerait alors cette approche à la thèse classique ou monographique qui implique davantage un apprentissage solitaire du doctorant pendant la thèse, puis qui suppose un effort de publication, mais dans un second temps seulement.

Quid de la co-écriture ? Si la plupart des articles sont co-écrits avec le directeur de thèse, alors, en tant que membre du jury d'une telle thèse, la question de la personne que l'on évalue se pose. Évalue-t-on les co-auteurs ? La part du doctorant dans cette co-écriture ? Si oui, comment ? Il faut arriver à identifier ce qui relève précisément du doctorant et, dans certains cas, ce n'est pas si simple. Au-delà, on peut se demander dans quelle mesure il est légitime ou normal que des co-auteurs se retrouvent dans le jury de thèse...

Quelle forme pourrait prendre une thèse sur articles qui serait acceptable par tous ? De très nombreuses questions se posent : pourquoi trois articles ? En quelle langue ? De quel niveau doivent être les revues choisies comme support ? Il n'y a pas véritablement de consensus sur ces points et, dans chaque pays, on trouve des critères différents. Trois papiers semblent être nécessaires au minimum, mais on peut parfois exiger jusqu'à cinq articles. De même, est-ce qu'un bon papier en révision dans une revue de rang 1 ou 2 doit être moins bien considéré qu'un article déjà publié, mais dans une revue de rang 4 par exemple ? Les articles doivent-ils être déjà publiés (ou acceptés) ou peuvent-ils être en R&R ? Si oui, à quel stade ? Même questionnement avec une communication dans une conférence très sélective *versus* un article dans une revue de rang 4. Puisqu'il n'y a pas de standard à l'étranger sur la thèse sur articles, il est possible de saisir cette opportunité pour créer notre standard.

Comment s'encadre une thèse sur articles ? Dans ce cadre-là, le rôle du directeur de thèse peut être différent de ce qu'il est pour une thèse monographique. Ce rôle sera d'autant plus distinct que le doctorant aura noué des contacts avec d'autres chercheurs, dans le cadre des fréquentes co-écritures.

Plus largement, et pour conclure, Sandra Charreire Petit identifie deux questions d'ordre plus général. La première concerne l'objectif de la thèse : la thèse est-elle avant tout, un levier de socialisation, au sens où elle permet d'intégrer une communauté de chercheurs, de développer un réseau à l'aide des co-écritures ? Ou au contraire, la thèse vise-t-elle en priorité le développement d'un ensemble de compétences individuelles nécessaires à l'activité de recherche ? La seconde question concerne une possible remise en cause du « couple » doctorant/directeur de thèse pour tendre vers une conception plus élargie. Dans le cas d'une thèse sur articles, c'est davantage un réseau de co-auteurs qui pilote la thèse, plutôt qu'un directeur. Est-ce une bonne chose ou non ? Sandra Charreire Petit pense qu'il n'y a pas de réponse tranchée ou facile sur ces questions, mais qu'un effort d'explicitation des critères exigés pour la thèse sur articles devient urgent. En effet, aujourd'hui, on fait

cohabiter la thèse monographique au format bien établi avec la thèse sur articles, qui, parce qu'elle est encore mal définie, peut s'écarter de l'exigence d'un travail académique de niveau doctoral.

C'est au tour de Régis Coeurderoy de prendre la parole. Pour l'exercice, il défend la thèse inverse et se positionne clairement en faveur de la thèse sur articles. Il la conseille pour un doctorant et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, ce format est très pratique pour s'intégrer sur le marché du travail (en particulier à l'international). Après tout, de nombreuses écoles fonctionnent selon la logique du « *job market paper* ». La thèse sur articles est donc une façon de s'intégrer sur ce marché du travail en respectant les règles du jeu.

De plus, c'est aussi la meilleure façon d'apprendre à écrire des articles. Après tout, c'est en forgeant qu'on devient forgeron. L'idée est de monter en puissance. On ne va pas commencer à viser des journaux du Financial Times dès le premier papier. On commence avec des contributions modestes, puis on vise un peu plus haut avec les papiers suivants. Plus on s'entraîne tôt à publier, plus on a de chance d'arriver à publier dans de bonnes revues plus tard.

Par ailleurs, la thèse sur articles a aussi tendance à favoriser l'implication des chercheurs seniors lorsqu'ils sont co-auteurs. L'enjeu étant un peu différent (puisque le nom du chercheur senior est associé), la thèse sur articles favoriserait les interactions, les échanges de connaissances. En fait, on retrouve un peu la logique du compagnonnage, où le directeur de thèse guide et parraine son doctorant dans la communauté.

Enfin, ce format a tendance à favoriser le nomadisme du chercheur. Il est très rare de faire sa carrière au même endroit, et la thèse sur articles prépare le doctorant à sa vie future au sein de plusieurs institutions. Le fait de faire des séjours de quelques mois pour travailler sur un projet d'article dans une autre institution est un très bon apprentissage et aussi une excellente opportunité de développer son réseau international.

Bien évidemment, cette approche présente aussi quelques limites. Ce ne sont pas des défauts en soi, mais des points auxquels il faut faire attention. Régis Coeurderoy insiste donc sur les points suivants.

D'abord, la thèse sur articles peut conduire au développement d'une pensée pointilliste avec des sujets très réduits. On va se concentrer sur quelque chose de très étroit pour pouvoir publier et on risque de perdre la vision de synthèse qu'offre la thèse classique. Il faut arriver à réconcilier les deux aspects, en mettant en évidence cet effet de synthèse dans les chapitres introductifs.

La thèse sur articles pose aussi la question de sa cohérence interne. Bien souvent, plusieurs articles ont été publiés de manière plus ou moins opportuniste et on essaye de rajouter du liant entre eux *a posteriori*. Il ne faut pas que le fil rouge soit trop artificiel et un vrai travail de justification et de réflexion doit être engagé.

Enfin, la question de la valeur individuelle du thésard se pose. Comment arriver à identifier ce qui relève de lui et de ses co-auteurs ? Il faut essayer de signaler son travail, en écrivant des articles seuls par exemple.

Il conclut alors en expliquant qu'en fait, ce qui est intéressant dans ce débat est que la thèse change de statut. La thèse classique pose la thèse comme une fin en soi. À l'inverse, la thèse sur articles considère la thèse comme une simple étape dans la vie académique du doctorant.

Avant de conclure, Sandra Charreire Petit tient à nuancer le point de vue enthousiaste de Régis Coeurderoy. Elle ne pense pas que ce soit, aujourd'hui un véritable service à rendre au doctorant que de lui conseiller de faire une thèse sur articles. En effet, publier trois articles en trois ans, c'est énorme et ça met beaucoup de pression sur les doctorants. Cela peut faire stresser des doctorants en les mettant en danger. Mais encore une fois, la question du statut des articles au moment de la soutenance de la thèse peut servir de variable d'ajustement. Nous avons donc besoin d'avancer et de dire ce que doit être précisément une thèse sur articles en France dans notre discipline.

Franck Tannery conclut en expliquant que ce débat renvoie à la finalité de la thèse... Est-ce que l'objectif principal est la socialisation et l'intégration dans le milieu académique ou est-ce plutôt le développement de compétences de manière individuelle ? Mais comme il le fait remarquer à juste titre, les deux objectifs ne sont pas inconciliables et cela, quel que soit le format de thèse envisagé.

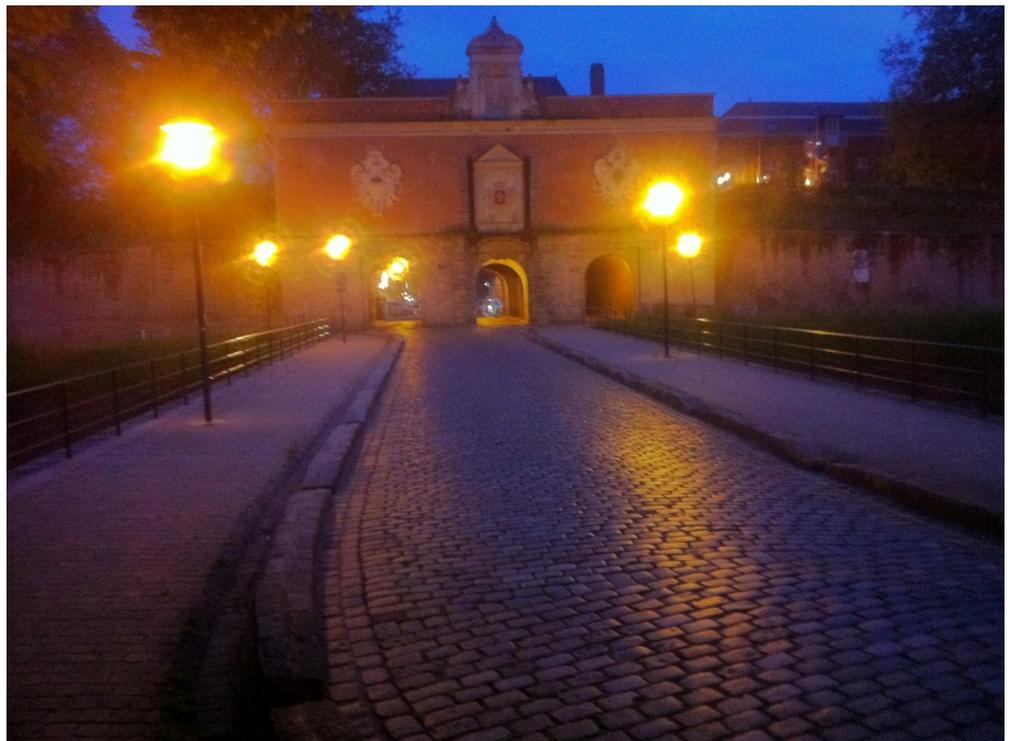
La parole est ensuite donnée au public...

Un des membres du public raconte son expérience lorsqu'il a fait sa thèse sur articles. Dans son cas, un travail de préparation à l'issue de son DEA a été fait pour élaborer une thèse autour de quatre ou cinq articles. L'enjeu était de garder une vision claire du sujet et de créer de la cohérence entre les articles. À ses yeux, les 100 pages d'introduction sont très importantes pour éviter ce sentiment de pointillisme dont on parlait précédemment. Concernant les papiers, l'objectif était qu'au moins chaque papier ait été présenté dans une ou plusieurs conférences (avec comité de lecture) et que deux ou trois papiers aient été écrits seul. Par ailleurs, il saisit cette opportunité pour faire part d'une des remarques de son jury, qui regrettait que le terrain ne soit pas trop visible dans sa thèse sur articles et cela simplement parce que dans chaque article le terrain est vraiment condensé... Il retient de sa soutenance de thèse qu'il peut être pertinent de rajouter une vraie partie terrain (dans la longue introduction ou en annexe) pour mieux faire rentrer le jury dans le(s) cas étudié(s).

Par ricochet, une personne dans l'assistance soulève une remarque concernant l'impact de la nature du terrain sur la forme de la thèse. En effet, pour certains terrains comme les enquêtes ou les études longitudinales, il faut attendre d'avoir tous les résultats pour commencer à publier. Autant dire qu'une grande partie du travail se fait au dernier moment. Une alternative peut alors être de publier des papiers de différentes sortes tout au long de la thèse : plus théorique au début, puis méthodologique et enfin empirique quand les résultats sont sortis. Il y a cependant le risque de s'enfermer dans un cadre théorique très tôt et de s'empêcher d'évoluer. Pour cela, il vaut mieux prendre la décision de la thèse sur articles après un an par exemple, une fois que l'on commence à mieux se positionner théoriquement.

Une dernière remarque s'attache à montrer que l'approche de la thèse sur articles implique bien d'autres changements et élargit encore plus le débat. Le temps de la thèse a changé. Par le passé, on pouvait faire une thèse en 10 ou 15 ans, en étant assistant de recherche en même temps. C'était un projet personnel qu'on faisait avancer. Puis le temps a été réduit à trois ans et les conditions de financement ont été durcies. En fait, nous avons essayé d'évoluer mais nous n'avons fait les choses qu'à moitié. Concrètement, aux États-Unis, il y a toute une formation en amont du PhD pour s'assurer que les doctorants ont les compétences nécessaires à la publication. En France, à part dans certaines écoles, ce n'est quasiment pas le cas. Finalement, la question qui se pose n'est pas seulement celle de la thèse sur articles, mais de la construction de tout le système qui est autour, avec un véritable investissement des

écoles doctorales. Or compte tenu du budget qui est à leur disposition, elles ne peuvent pas toujours mettre en place de tels programmes pour aider leurs doctorants ■



Porte de Gand